

Si vous avez réalisé des investissements en SCCV/SCI, OPCI et/ou SCPI au sein d'un de nos contrats, seule la fraction de la valeur représentative des actifs immobiliers (valeur IFI) compris dans ces unités de compte au 1^{er} janvier doit être déclarée.

Le nombre d'unités de compte de ce type, détenues au 1^{er} janvier 2025, figure sur votre relevé annuel 2024. Il vous suffit ensuite de le multiplier par la valeur IFI indiquée ci-dessous, en fonction de votre statut fiscal.

En cas de pluralité de contrats détenant un même support SCCV/SCI, OPCI et/ou SCPI vous devrez alors additionner le nombre d'UC détenues pour chaque support, tous contrats confondus.

SCI/SCCV	Valeur liquidative au 01/01/2025	Résident fiscal français		Non résident	
		Ratio immobilier	Valeur IFI	Ratio immobilier	Valeur IFI
CAP SANTE	106,92 €	82,10 %	87,78 €	73,65 %	78,74 €
IROKO NEXT	116,08 €	57,30 %	67,20 €	25,40 %	29,78 €
NOVAXIA R - A	114,95 €	19,10 %	21,96 €	12,32 %	14,16 €
CAPIMMO	224,30 €	88,58 %	198,69 €	53,10 %	119,10 €
SOFIDY CONVICTIONS IMMOBILIERES	124,67 €	79,53 %	99,15 €	60,00 %	74,80 €

OPCI	Valeur liquidative au 01/01/2025	Résident fiscal français		Non résident	
		Ratio immobilier	Valeur IFI	Ratio immobilier	Valeur IFI
FRANCEUROPE IMMO ISR - P	87,22 €	52,41 %	45,71 €	32,93 %	28,72 €
SWISSLIFE DYNAPIERRE - P	957,91 €	55,49 %	480,99 €	44,50 %	358,91 €

SCPI	Valeur de retrait au 01/01/2025	Résident fiscal français		Non résident		Valeur de rachat au 01/01/2025
		Ratio immobilier	Valeur IFI	Ratio immobilier	Valeur IFI	
ACTIVIMMO	545,34 €	90,59 %	494,00 €	60,51 %	330,00 €	545,34 €
CAP FONCIERES & TERRITOIRES	239,20 €	96,38 %	216,52 €	96,38 %	216,52 €	239,20 €
CŒUR DE REGIONS	584,32 €	95,55 %	558,43 €	95,55 %	558,43 €	584,32 €
EFIMMO1 ⁽¹⁾	190,80 €	92,35 %	176,20 €	71,78 %	136,96 €	178,31 €
EPARGNE FONCIERE ⁽¹⁾	619,75 €	100,00 %	619,75 €	100,00 %	619,75 €	617,45 €
NCAP EDUCATION SANTE	181,80 €	83,04 %	150,97 €	74,37 %	135,20 €	181,80 €
IMMO EVOLUTIF ⁽¹⁾	13 013,00 €	89,23 %	11 611,14 €	89,23 %	11 611,14 €	11 521,89 €
IMMORENTE ⁽¹⁾	306,00 €	92,57 %	283,26 €	74,60 %	228,28 €	270,19 €
IROKO ZEN	202,00 €	89,69 %	183,94 €	37,58 %	77,07 €	202,00 €
PRIMOVIE ⁽¹⁾	169,74 €	95,56 %	162,21 €	60,89 %	103,36 €	149,70 €

Pour les SCPI, la valeur de rachat au 31/12/2024 est égale à la valeur de retrait. Par exception, PREPAR-VIE peut déterminer la valeur de rachat applicable aux assurés dans une fourchette comprise entre 90 et 100 % de la valeur de réalisation, conformément à leur annexe de souscription.

⁽¹⁾ Lorsque la valeur de rachat appliquée par l'assureur est inférieure à la valeur IFI communiquée par la société de gestion, vous avez la possibilité de retenir la valeur la plus faible pour déterminer votre patrimoine imposable.